

■ **KIVRE Sàrl**, à La Chaux-de-Fonds, achat et exploitation d'entreprises, etc. (FOSC du 10.07.2003, p. 8). Arslan Ali n'est plus associé ni gérant; ses pouvoirs sont radiés et sa part sociale de CHF 10'000 a été cédée à Kara Yasar, de Turquie, à La Chaux-de-Fonds, nouvel associé, nommé en outre gérant avec signature individuelle. Arslan Ersayan Kerime n'est plus associé et sa part sociale de CHF 10'000 a été cédée à Kara Yilmaz, de Turquie, à La Chaux-de-Fonds, nouvel associé, avec une part sociale de CHF 10'000. Ce dernier n'exerce pas de pouvoirs de représentation.

Journal no 946 du 14.04.2004
(02223590 / CH-645.4.095.745-5)